

18 FR. LE RÉPUBLICAIN 5 CENT.

PAR AN. LE NUMÉRO.

JOURNAL DE LYON.

ABONNEMENTS.

	Lyon.	Rhône.	Dép. ^{ts} .
Un an	18 »	24 »	30 »
Six mois	9 »	12 »	15 »
Trois mois	4 50	6 »	7 50

ON S'ABONNE

A LYON, rue Centrale, 3.
A PARIS, chez LEJOLIVET et Comp., rue Notre-Dame-des-Victoires:
BUREAUX, rue Centrale, 3.

RÉDACTION.

Les communications concernant la rédaction doivent être adressées au citoyen GRINAND.
Toutes lettres et paquets non affranchis sont expressément refusés.

ADMINISTRATION.

Tout ce qui concerne l'administration doit être adressé au citoyen BUREL, gérant.
(Affranchir.)

ANNONCES.

Le Prix des Annonces est de 25 cent. la ligne.
Le Prix des Réclames est de 50 cent. la ligne.
Les annonces concernant les associations ouvrières, seront insérées gratis.

AVIS.

Cédant à la demande d'un grand nombre de citoyens, et particulièrement au vœu des actionnaires, l'administration du *Republicain* réduit le prix du n° du Journal à cinq centimes, invitant tous les démocrates dévoués à la seconder dans son œuvre de propagande.

Le procès de la haute cour devant exciter vivement l'attention, nous avons pris toutes les mesures nécessaires pour tenir nos lecteurs au courant de cette importante affaire. Indépendamment des débats sténographiés que nous recevons directement de Bourges, nous donnerons la physionomie des Séances, la chronique, et des détails intimes. Un de nos rédacteurs, le citoyen Grinand, s'est rendu à Bourges dans ce but.

Lyon, 8 mars.

La Réaction.

La réaction se fait plus audacieuse en raison des dangers qui la menacent, la période de son apogée touche à sa fin, elle commence à le sentir, aussi redouble-t-elle de provocations et de violences. Nos villes de province sont agitées par les troubles qu'elle fomenté avec la complicité de l'administration. Les populations, exaspérées de tant d'audace, n'ont pas toujours la force de comprimer leur indignation, et pourtant le silence du dédain est le plus sûr moyen d'user ce règne d'un jour.

En effet, il n'est qu'un moyen pour un pouvoir nouveau de se maintenir dans une crise aussi difficile que celle que nous traversons; c'est d'emprunter aux idées nouvelles qui échauffent les esprits et entraînent les cœurs, les réformes dont l'application immédiate peut remédier aux maux les plus pressants. Le système suivi par Louis-Philippe est réellement tombé sous le mépris général, y revenir, comme à un port de salut, c'est nier la leçon des temps; c'est reproduire une situation intolérable, rendre inévitable une révolution nouvelle, vouer le pays à des crises dont la durée et le caractère ne peuvent être pressentis sans crainte.

La réaction inintelligente marche à l'aveugle; les tristes

doublures de Guizot et de Duchâtel n'ont rien oublié, rien appris; ce qui passe autour d'eux ne renferme que menaces et périls, ils ne savent découvrir au milieu des besoins que la révolution a fait surgir, qu'une série d'expériences dont la société doit repousser avec énergie l'initiative et la poursuite. Elle ne comprend pas que la situation économique n'est plus la même, que la cause des souffrances de l'industrie et du commerce commence à être suffisamment connue pour qu'il ne soit plus permis de tromper longtemps encore les esprits. Si dans le monde moral le suffrage universel a créé aux citoyens des besoins de dignité, d'indépendance et de contrôle qui ont élargi leur sphère d'action, dans le monde matériel, le principe d'association apporte de nouvelles exigences, un ordre nouveau qui est la négation du droit féodal exprimé par le capital.

Il faut un remède, un remède immédiat aux misères de nos campagnes, de nos villes manufacturières. Il faut du travail pour les bras, des débouchés pour les produits. Il faut que le hasard ne préside plus aux entreprises industrielles ou commerciales, il faut à l'agriculture des encouragements, un appui; nous ne pouvons laisser l'oisif pressurer avec quelques écus et rendre tributaire celui qui ensemence le champ et récolte la moisson. Il faut que celui qui rend la matière première puisse consommer dans la mesure de ses besoins.

Il est impossible qu'une société puisse vivre en paix sans créer le bien-être pour ceux qui paient à leur patrie la dette du travail. Non-seulement c'est la loi vraie, la loi de justice, mais aussi, c'est le gage le plus sûr de toute tranquillité et de toute grandeur nationale.

Il importe que les travaux humains s'appuient, s'étaient, se commandent mutuellement: le plaisir des uns est le labeur des autres. A mesure que l'instruction se développe, que le perfectionnement des moyens mécaniques modifie le temps du travail, l'activité de la production et l'économie des forces, les besoins intelligents grandissent, le nombre des ouvriers de luxe, des artistes augmente. Il faut faire vivre ces populations de travailleurs nouveaux, et pour cela il faut que le laboureur et l'artisan des villes puissent jouir des bienfaits de la civilisation qui les a créés. Il faut pour cela que l'impôt prélevé par le capital sur le travail disparaisse et laisse au salaire son intégrité.

Chercher la loi d'équilibre, les garanties de la paix intérieure hors de ces principes, c'est demander aux idées usées par les cruelles expériences du temps, des forces qu'elles n'ont plus; c'est se mettre en hostilité avec toute la vitalité de la jeunesse; c'est nier les affirmations nouvelles au nom d'erreurs constatées, réduites à l'impuissance, de l'aveu de tous; c'est renoncer aux transformations pacifiques, irriter

et de mœurs assez cultivées. Leur costume, des environs de La Rochelle, était composé de bonnets de mousseline à longues ailes arrondies sur le cou, de robes de toile peinte et de tabliers en soie de couleurs changeantes.

Gilberte, la plus grande et la plus âgée des trois, bien qu'elle n'ait que vingt-un ans, est brune, un peu pâle, avec des yeux magnifiques et une physionomie on ne peut plus expressive. Quoique son aspect habituel soit assez froid et même un peu dédaigneux, ses traits mobiles rendent facilement les impressions les plus vives. Elles est du nombre de ces femmes qui, sans être belles, inspirent souvent la passion parce qu'on croit en sentir le foyer en elles.

Marthe, qui vient ensuite, n'a que la beauté de la jeunesse: mais jamais la fraîcheur que l'air vif de la mer jette sur ses fleurs du rivage ne parut plus éblouissante; et, après ce premier éclat, qui tombera bien vite, on trouvera toujours en elle l'aspect d'une douce, pure et honnête petite femme.

Eglantine, la plus jeune des trois, est presque encore une enfant, d'une taille frêle, d'une blancheur extrême, d'une très jolie figure, sur laquelle règne seulement l'empreinte d'une sensibilité exquise développée avant les années.

— C'est pourtant bien singulier, ce qui nous arrive, dit Marthe; il faut que nos trois amoureux...

— Nos prétendus, interrompit Gilberte, Raoulx a la permission de mon père pour m'épouser.

— C'est bien ainsi que je l'entends, reprend Marthe... Bon Dieu, est-ce que je consentirais à venir me promener dans la campagne avec M. Pommier, s'il n'était décidé à se marier avec moi, et si je n'espérais obtenir l'approbation de ma mère?... Oh! moi, dit la jeune Eglantine, M. Goubin ne m'a jamais parlé d'amour ni de mariage... Mais comme vous dites qu'il vient ici pour moi...

— Certainement.

— Il me demandera plus tard... ainsi c'est la même chose.

— Mais enfin, reprend Marthe, c'est bien singulier, comme je le disais, que nos amoureux nous aient donné rendez-vous au même endroit.

— Non pas trop, dit Gilberte. Pommier, Raoulx et Goubin, trois sous-officiers dans le même régiment, et liés de l'amitié la

plus intime, avaient l'habitude de venir souvent, même en hiver, se promener du côté de la *Roche des Fées* (1); et lorsque nous avons consenti à faire une promenade avec eux dans ces beaux jours, il leur est venu naturellement dans l'esprit à tous trois de nous indiquer ce rivage.

— Sans doute, dit Eglantine. Ils avaient été si heureux ici, entre amis, qu'ils voulaient aussi y rencontrer leurs amours.

— Mais ce qui est étrange, reprend Gilberte, c'est qu'ils ne viennent pas.

— Oui! qu'ils manquent de parole tous trois à la fois! ajouta Marthe.

— Je ne comprends pas cela de la part de Raoulx, dit Gilberte. Il m'avait demandé ce rendez-vous avec tant d'instances, de prières!

— Oh! oui, Raoulx est à genoux, dit Eglantine. Il passe des heures à se promener devant l'atelier de charpentier de ton père... pour ne voir souvent que des planches et n'entendre que des coups de marteau... Heureux quand tu veux bien lui apparaître une minute à la fenêtre!

— Tu aurais tort de le désespérer, Gilberte, ajoute Marthe, d'abord parce que c'est un beau garçon, ensuite parce qu'il est honnête, brave, d'une conduite exemplaire, se faisant estimer de ses chefs et chérir de ses camarades.

— C'est vrai, répond Gilberte. Tout le monde s'accorde à dire que, par ses excellentes qualités de cœur, par son esprit sérieux et cultivé, Raoulx doit être cité le premier parmi les sous-officiers de la garnison.

— Oh! dit Marthe, il y a dans le corps un autre sergent-major, nommé Jean Bories, dont on parle comme d'un homme très supérieur. Ses soldats ont pour lui une affection et un respect extraordinaires; ses officiers lui trouvent de profondes connaissances en tout ce qui touche à l'état militaire, et le consultent dans les affaires difficiles. Il est dans une sorte de vénération au régiment.

— Oui, sans doute, dit Gilberte; mais nous ne le voyons pas; il ne vient jamais dans nos réunions, dans nos petits bals, et ne fréquente pas plus les autres endroits publics. C'est pourquoi je

FEUILLETON DU RÉPUBLICAIN, DU 9 MARS.

LES

QUATRE SERGENS DE LA ROCHELLE.

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Trois Jeunes filles.

Autour du vieux chêne dansons,
En ronde dansons aux chansons...

Trois jeunes filles, se tenant par la main, répétaient ce refrain en courant légèrement autour d'un grand arbre isolé sur le rivage, à deux lieues de La Rochelle. Elle s'arrêtaient quelquefois pour regarder du côté de la plaine, où un chemin était frayé, puis elles reprenaient leur course et leur chanson:

La feuille de rose envolée
Tourne sur les ailes du vent;
L'alaouette dans sa volée
Sur les blés verts tourne en chantant.
Si la tête de la plus sage
Tourne parfois dans les beaux jours,
La jeune fille sous l'ombrage
Danse en ronde avec ses amours.

Enfin, lassées, essouffées, rouges de chaleur, elles se laissèrent tomber sur l'herbe épaisse qui croissait au pied de l'arbre; et regardant encore du côté de la route, toutes trois s'écrièrent en même temps:

— Ah! ça... mais ils ne viennent pas nos amours.
La même expression d'impatience, de désappointement, au milieu de laquelle régnait pourtant la gaieté, était peinte sur leurs figures. C'étaient trois jeunes filles de la classe moyenne, appartenant à des familles d'artisans, mais d'une existence aisée

(1) La Roche des Fées.

et d'opposer à ce tableau dont nous n'avons pas besoin d'aggraver les couleurs un idéal rationnel et pratique. De toutes ces semences tombées sur la pierre des préjugés, quelques-unes trouveront les interstices et y germeront.

Il est évident que le pouvoir exécutif, préoccupé de maintenir sa puissance plus que de l'assurer par une influence bienfaitrice, cherche une chambre plus complaisante encore que l'Assemblée constituante. Il lui faut retourner en arrière pour trouver un terrain plus solide. Les intérêts du pays ne sont plus rien ; dans cette région qu'on ne veut plus quitter, on n'a plus d'autres préoccupations que d'écarteler des rivaux, et pour cela, on noue mille intrigues dans lesquelles s'use une activité qui devrait s'appliquer à comprendre les besoins du pays, d'arrêter dans les exigences des partis l'expression des besoins réels. Avec la présidence, nous avons restauré la royauté, le pouvoir personnel, les influences captieuses, la corruption administrative et le servilisme à tous les étages. Avec les gros émoluments, la dépendance absolue des fonctionnaires et l'esprit étroit qui a présidé à la gestion des affaires publiques pendant la royauté, il est impossible de laisser à la vérité l'initiative qui pouvait rendre la France sérieusement républicaine et préparer à l'Europe l'exemple d'un pouvoir réellement grand.

Il importe au salut du pays, au développement de la civilisation que tout ce qui a quelque sentiment des maux qui se perpétuent et des remèdes qui peuvent leur être appliqués, se jette dans l'arène électorale avec dévouement. On veut enchaîner les villes par les campagnes, l'intelligence par l'ignorance, comme si cités et villages, tête et bras n'étaient point solidaires ; comme si tous deux n'étaient esclaves au même titre de ce qu'on appelle les heureux du jour, les fauconniers, dont la science, le courage et l'énergie physique se résument par quelques écus qui se perpétuent en leurs mains à l'aide de notre travail à nous qui gagnons le pain de chaque jour. Multiplions nos moyens de propagande, soyons infatigables, les campagnes ne nous connaissent point, mais nous avons les moyens les plus sûrs de les éclairer. Attaqués dans leur propriété, dans leur famille, dans leur indépendance, elles comprennent bien ce qui les fait souffrir immédiatement, apprenons-leur à remonter à la source de leurs maux, montrons-leur ces réformes si simples, si faciles qui leur rendront tous les fruits de leurs sueurs. La conscription, l'usure, sous le nom de prêt hypothécaire, l'impôt sur la consommation, l'octroi sont de lourds fardeaux dont ils supportent le poids avec impatience ; montrons-leur comment ils peuvent exiger et obtenir par leurs mandataires l'abolition de ces charges qui leur rendent la vie si pénible. Répétons sans cesse et sous toutes les formes ces choses si vraies, si justes. De leur éducation électorale peut sortir l'émancipation de tout ce qui souffre.

Comme intérêt national aussi bien que comme intérêt individuel, il faut que les élections viennent protester contre les tendances qu'on veut imprimer à la République. Les hommes ont une existence collective, des sentiments nationaux qui ne peuvent être méconnus sans danger. Les plus bruts des enfants de la France ne sont point indifférents aux traditions glorieuses du pays. Il n'est pas un village où l'homme qui a servi la patrie sous les drapeaux ne garde avec religion le souvenir de la grandeur nationale. Nos chants patriotiques font battre les cœurs avec enthousiasme, et quelque confuse que soit l'idée de la mission réservée à la France dans la vie de l'humanité, partout on la retrouve ; il sera toujours possible de faire vibrer ces cordes.

La presse démocratique et sociale de Paris continue son œuvre d'unité. Que celle de province se joigne à ce mouvement et nous assurerons le succès aux élections des hommes qui portent avec eux le salut de la civilisation.

Le rôle que notre pays va être appelé à jouer dans la grande lutte qui se prépare en Europe, entre les nationalités

dis que de tous les sous-officiers connus dans la ville, Raoulx est le plus estimé.

— Pommier, reprend Marthe, n'a pas un esprit aussi remarquable que ton fiancé ; mais par ses bons sentiments il ne cède à personne. Il a le meilleur caractère !... plein de douceur, d'aménité... Il est affectueux ; dévoué pour ses camarades... Je pense qu'il le sera aussi pour sa femme... On peut tout attendre de ceux qui ont du cœur et de la raison.

— Oh ! pour de la raison, dit Eglantine en riant, ce n'est pas Charles Goubin qui lui disputera le prix !

— Non, ajoute Gilberte, le sergent Goubin ne peut passer une journée de congé dans la ville sans se faire des querelles avec ses amis, et trouver la salle de police au retour.

— Oui, reprend Eglantine ; mais il est si gai qu'il rit à la salle de police comme à la salle de bal, et si bon enfant qu'il faut que tout le monde lui pardonne.

— Oh ! ça, oui, ajoute Marthe ; sa gaieté, son insouciance chassent même la tristesse des autres. Rien qu'à le voir, on se sent devenir léger, heureux comme lui... Il semble qu'il fasse plus beau temps quand il est là !

— Tout ce que je lui reproche, reprend gravement Eglantine, puisque vous prétendez qu'il est amoureux de moi, c'est de ne pas venir passer devant notre maison comme Raoulx devant celle de Gilberte... Est-ce que je ne saurais pas aussi bien que Gilberte me mettre à la fenêtre et lui faire un petit signe de protection ?

— Ecoute donc, objecte Marthe, Gilberte est à la ville ; nous demeurons à deux lieues, sur ce rivage ; Goubin et Pommier, qui sont retenus par le service, ne peuvent pas venir soupiner ici entre deux roulements de tambour... Moi, je trouve cela bien naturel de la part de Pommier.

— Tu lui donnes toujours raison... tu l'aimes tant !

— Oui, sans doute, je l'aime... Je crois qu'il m'est aussi sincèrement attaché ; et je voudrais bien, je l'avoue, que ma mère consentît enfin à notre mariage.

— Moi, dit Eglantine avec un naïf soupir, j'attends, pour notre mariage, que M. Goubin me demande.

— Et toi, Gilberte ?

— Oh ! dit languissamment la belle brune, et d'un air un peu

oppressives et les nationalités opprimées, donne une plus haute importance encore à l'Assemblée qui doit venir. N'oublions pas qu'elle est et doit être le véritable pouvoir, que ses moindres décisions vont peser sur l'humanité entière, et qu'elle peut compromettre en servant la cause du despotisme, et l'honneur et les intérêts les plus sacrés de la France.

Unissons-nous donc, formons, organisons nos comités, reserrons nos relations de la capitale et des provinces, et grâce à ce parti socialiste tant calomnié, notre pays, pacifié, aura gardé à l'extérieur la juste prépondérance qui appartient à son génie.

Ed. HERVÉ.

Procès de Bourges.

On sait que le cit. Boissieu, membre de la cour de cassation, est un des cinq juges de la haute-cour de Bourges ; mais ce que tout le monde ne sait pas, c'est que ce magistrat était un des séides les plus dévoués de la monarchie déchue. C'est lui qui est l'inventeur des jurés probes et libres.

Procureur général à la ci devant cour royale de Riom, en 1842, voici ce qu'il écrivait en cette qualité au garde des sceaux, à la veille d'un procès politique qui devait se juger à Riom : « Si nous pressons trop vivement le jugement de cette affaire, d'après la composition actuelle du jury, il y aura un acquittement infaillible ; mais M. le préfet m'a assuré que des dispositions sont prises, à partir du 1er janvier 1842, pour que le jury soit composé de telle façon, qu'une condamnation soit à peu près certaine. »

Cette lettre infâme fut lue par le cit. Isambert, à la chambre des députés, le 29 janvier 1842, et y excita l'indignation générale. Le cit. Barrot, aujourd'hui président du conseil, s'écria : « Renvoyer une cause capitale d'un jury à un autre, déclarer que la cause de ce renvoi, le motif avoué est que le tel jury acquittera et que l'autre condamnera ; c'est un double crime, et contre l'humanité d'abord, et ensuite contre l'institution du jury ! »

Eh bien ! voilà l'homme qui, sous la République, est chargé de juger des républicains ! Si le cit. Barrot, oubliant ses paroles, permet que ce juge criminel et, par conséquent indigne de figurer dans les rangs de la magistrature, continue à siéger à la haute-cour, nous comptons sur les protestations que les accusés du 15 mai ne pourront manquer de faire à cet égard.

Bourges présente en ce moment l'aspect d'une ville de guerre. On n'y entend que roulements, qui vive ? et fanfares, et les habitants ne se rappellent pas d'y avoir vu jamais pareil mouvement. Les convois du chemin de fer sont littéralement encombrés de voyageurs, les hôtels regorgent, et dans les maisons privées, on ne peut qu'à grand-peine trouver à un prix exorbitant des logements qui sous quelques jours manqueront complètement. Déjà quelques jurés de la haute-cour sont arrivés, les citoyens Ravez, entre autres, et Beaumont de Vassy, qui logent à l'hôtel de la Poste, où ils vont avoir pour voisin le citoyen Baud, défenseur de Sobrier.

Malgré toute l'activité dont a fait preuve l'architecte de la ville, qui a employé jusqu'à deux cents ouvriers par jour aux travaux d'appropriation à sa destination momentané, du magnifique hôtel de Jacques Cœur, toutes les dispositions nécessaires à l'ouverture du procès sont loin d'être terminées. Le logement seul des prisonniers et de leurs gardiens est en état, mais la salle des assises attend des dispositions dernières, que, peut-être, on ne veut pas prendre avant l'arrivée du citoyen président de la haute-cour, le citoyen Bé-ranger.

On se ferait du reste difficilement une idée des mesures de précaution qui sont prises pour la garde des prisonniers que l'on attend. La place de Berry, sur laquelle donnent les

important, je n'attends rien... c'est moi qui fais attendre.

— C'est vrai, Raoulx brûle de se marier avec toi.

— Je ne tromperai probablement pas son espérance... Mais nous sommes bien jeunes, mes amies ; et, outre qu'il nous faut le temps de nous assurer de l'affection que nous inspirons, je crois qu'il nous faut aussi le temps d'éprouver notre propre cœur.

— Je suis bien sûre du mien, dit Marthe, il est tout à Pommier !

— Et moi, dit vivement Eglantine, je crois que j'aimerai M. Goubin, qu'il se déclare ou non.

Les jeunes filles, un moment distraites par cette causerie, reportèrent leurs regards avec une impatience plus vive du côté de la route.

Elles étaient assises à l'ombre du grand chêne qui s'élevait seul au milieu d'une vaste prairie. La vallée, peu profonde était fermée, du côté des terres par une élévation en pente douce, mais qui débordait dans cette partie la vue de toute habitation ; de l'autre côté elle se déroulait jusqu'à la grève, où on découvrait dans l'éloignement quelques maisons de pêcheurs, blanches et riannes au milieu de leurs filets étendus et de leurs beaux bateaux à voiles. Le sol, tapissé de gazon, était semé de buis et de ronces fleuries. A dix pas de l'arbre, des roches blanches, sortant de la verdure, enfermaient dans leurs parois une source limpide que la tradition populaire disait appartenir à trois fées ; ce qui faisait nommer cet endroit solitaire la *Fontaine des Fées*.

En ce moment le soleil de juillet baissait à l'horizon ; mais le couchant, reflété par la mer, jetait de splendides rayons. Cette leur enflammée dardait sur les flots, scintillait au bord sur les couches de coquillages phosphorescents, sur les grandes herbes marines à la verdure chatoyante, et répandait encore dans le fond de la vallée une atmosphère dorée, toute chargée d'é-tincelles.

Eglantine, déjà lasse d'être assise, était montée se balancer sur la plus basse branche de l'arbre ; elle lutinait ses compagnes en jetant des tiges de gui dans leurs bonnets. Avec sa figure d'un rose pâle, au milieu de cette verdure, la jolie enfant ressemblait réellement à la fleur dont elle portait le nom. Gilberte, sérieuse et pensive, secouait nonchalamment les brins de verdure de sa

doux tours, dont toutes les fenêtres ont été garnies de barreaux et fermées d'abat-jour en entonnoir, a été elle-même coupée en deux dans toute sa longueur par une forte clôture en planches.

Les maisons avoisinantes ont été converties en corps-de-garde et en postes de cavalerie. Tous les abords du palais sont hérissés de guérites, et le génie militaire, auquel sont confiés les travaux que nécessitent ces mesures, sur lesquelles renchérit chaque jour le général, travaille du matin au soir sans pouvoir rien terminer.

Il faut, du reste, rendre justice à l'habileté intelligente qui a présidé à l'agencement des lieux pour les exigences de ce grand procès. Tout a été prévu et coordonné de façon à éviter le moindre encombrement, le plus léger obstacle dans tout ce qui concernera le service. Jurés, juges, témoins, public, accusés, tout le monde aura ses voies de communication séparées, ses pièces d'attente, de repos, ses facilités d'entrées et de sorties. Le commissaire central du département du Cher, qui est à son poste depuis deux jours seulement, a efficacement concouru pour sa part, à ce qu'il paraît, à assurer cet utile état de choses.

Au moment où je porte cette lettre à la poste, je rencontre un détachement de quarante sergents de ville qui arrivent de Paris, en uniforme, pour faire sans doute le service d'ordre du palais-de-justice durant le procès. Ils annoncent pour demain la venue des magistrats de la haute cour et du parquet, à la disposition desquels une voiture spéciale a été mise pour le transport des pièces à conviction.

— On lit dans le *Peuple* :

Nous avons parcouru les pièces imprimées qui ont été remises aux accusés du 15 mai. Ce dossier, comme le fameux rapport Bauchard, sera pour l'histoire un triste témoignage de l'abaissement des caractères à notre époque. De vagues dénunciations où les insinuations remplacent les faits, voilà les seules charges qu'on ait pu réunir contre Blanqui, dont on s'est plu à faire le chef du prétendu complot.

Dans l'envoi des pièces de l'instruction à M. Bauchard, au commencement de juillet, il était dit : « L'instruction sera terminée dans quelques jours. » Ces quelques jours ont duré huit mois. Le réquisitoire contient aussi quelques passages dignes d'être conservés dans les fastes de la magistrature. Par exemple, parmi les accusés contre lesquels s'élèvent des charges graves, est cité Lacambre, contre lequel, dit le rapport, il ne s'élève aucune charge sérieuse. Mais il était ami de Blanqui, il a dû organiser le mouvement. Cela est textuel. M. Hébert avec sa complicité morale, et son illustre parent avec ses lois des suspects et autres, sont singulièrement distancés.

Banquet anniversaire de la révolution de Février.

Notre correspondant de Genève nous écrit ce qui suit. Les Français résidant à Genève n'ont pas voulu laisser passer l'anniversaire de la révolution de Février, sans la fêter par une solennité fraternelle. Sur la convocation de la société démocratique, ils se sont réunis, le 24, dans la grande salle de la Coucuvrenière pour y célébrer le banquet.

Grâce à la bienveillance du conseil d'Etat, cette fête a pu avoir tout l'éclat désirable. Des sept heures du soir la salle était comble et deux coups de canon ont annoncé l'ouverture du banquet, auquel assistaient plusieurs membres du grand conseil et du conseil d'Etat de Genève, le président de l'association nationale genevoise, ceux de la société de Grütli et de la société démocratique allemande. Chacune de ces sociétés était représentée en outre, par plusieurs de ses membres et avait envoyé son drapeau, afin de signaler d'une manière plus éclatante, ses sympathies pour les grands principes de la Révolution française, qui est la cause de tous les peuples. Dans le fond de la salle le drapeau français et celui de la Confédération Suisse, flottaient au-dessus de la tête du président.

Au moment du dessert, le citoyen Dutrait qui présidait cette réunion fraternelle, a porté un toast à la République française et à sa perpétuité. Un tonnerre d'applaudissements auxquels se mêlaient les détonations de

coiffe ; Marthe ne s'apercevait même pas de ceux qui tombaient sur elle, tant elle regardait attentivement du côté de la route par laquelle devait arriver son prétendu.

Cependant la jeune fille, en ramenant ses regards près d'elle, jeta une exclamation de surprise, et ses compagnes virent presque en même temps un jeune homme debout à quelques pas d'elles.

Un vif mouvement de joie commença à se faire sentir, comme si un des trois amoureux attendus fût enfin arrivé... Mais cet élan retomba aussitôt, car le jeune homme dont l'apparence différait tout-à-fait de celle d'un sous-officier, tenait par la bride un cheval duquel il venait de descendre.

Le jeune étranger, éclairé par le couchant, était placé devant les roches de la fontaine, que son ombre prolongée allait atteindre. Sa tête droite et découverte était entourée de longs cheveux bruns agités par le vent ; les tons pourpres de la lumière animaient ses traits ; sa taille et sa pose, parfaitement élégantes, se dessinaient sur les grandes pierres blanches avec une netteté qui leur était toute favorable. Cette figure d'une remarquable beauté, seule sur un fond d'agreste paysage, formait un tableau saisissant.

Eglantine sauta en bas de l'arbre et vint se ranger auprès de ses compagnes tout étourdies de cette apparition. Mais l'étranger salua gracieusement les jeunes filles en leur disant :

— Mes charmantes demoiselles, je vous prendrais pour les trois fées à qui appartient cette fontaine... si ces bonnes dames ne devaient être des grand-mères... Mais en me permettant de pénétrer dans votre solitude, je dois également vous demander la liberté de faire boire à cette source mon cheval qui tombe de chaleur.

Les jeunes filles se levèrent de leur siège de gazon, firent un salut un peu embarrassé, et Marthe balbutia :

— Monsieur, ne vous dérangez pas... d'ailleurs nous allions nous retirer.

Cependant, tandis que l'étranger conduisit son cheval à la source, elles ne se bougèrent pas de place, l'espoir les retenant encore au lieu du rendez-vous.

CLÉMENCE ROBERT.

(La suite à demain.)

« On qui n'ont pas été réhabilités. » (Réclamations.)
UNE VOIX. Le renvoi à la commission. (Tumulte.)
LE CIT. PRÉSIDENT. On me présente un amendement ainsi conçu :
 « Les faillis concordataires ne pourront être électeurs. (Vives murmures.)
LE CIT. PRÉSIDENT. Voici une rédaction nouvelle de la commission, présentée par le cit. Billaut :
 « Les faillis n'ayant pas obtenu de concordat, n'ayant pas été déclarés excusables ou n'ayant pas été réhabilités, conformément à l'art. 538 du code de commerce. » (Le tumulte va croissant.)

VOIX DIVERSES. Le scrutin de division !
 Il est procédé à cette opération au milieu d'une confusion très-grande. Les voix se répartissent ainsi :

Votants,	713
Majorité,	537
Billets blancs pour,	501
Billets bleus contre,	212

L'Assemblée a adopté l'amendement.
LE CIT. BESANÇON propose un amendement dont voici les termes :
 « Cependant, les faillis concordataires ne seront admis à exercer leur droit électoral que lorsqu'ils auront rempli les conditions de concordat et payé les dividendes échus.
 Cet amendement est pris en considération et renvoyé à la commission.

LE CIT. GENT propose le paragraphe additionnel suivant :
 « Ceux qui auront été condamnés pour avoir fait usage de faux poids et de fausses mesures ou falsifié des substances alimentaires ou boissons, aux termes des articles 78 et 83 du code pénal. »
 Cet amendement est pris en considération et renvoyé à la commission.
 La séance continue.

Chronique locale.

Les républicains démocrates de Bourgoin donneront dimanche, 11 mars, à midi, un banquet en l'honneur de l'anniversaire de la révolution de février. Le prix de la carte d'entrée sera de 1 franc 25 cent. Nous engageons nos amis de Lyon à assister à cette fête patriotique.

On nous apprend que les réactionnaires de Bourgoin ont sollicité M. Bugeaud de venir réchauffer le courage des amis de l'ordre de la localité. Nous ne pensons pas que le maréchal se laisse prendre de nouveau au piège dans lequel il a été pris à St-Etienne. La leçon a été assez forte.

Hier, avant le jour, le buste de la République qui couronnait l'arbre de la liberté de la place de la Guillotière, a été remplacé par un drapeau tricolore. Bientôt les honnêtes gens n'auront plus la vue blessée par les emblèmes de la terreur ; car, pour ces messieurs, le buste de la République est aussi un emblème de terreur.

Samedi, 10 courant, aura lieu l'ouverture du club du cours Lafayette ; les jours de séance seront les mardi, mercredi, vendredi et samedi de chaque semaine, de 7 à 10 heures du soir. Le local du club est situé cours Lafayette, n° 38, café d'Apollon. Nous invitons tous les démocrates à se rendre à ces réunions.

Un soldat de l'artillerie est tombé hier matin sur le quai St-Clair. Il a été immédiatement transporté chez le citoyen Mouchon, pharmacien, qui lui a prodigué les premiers soins.

Aujourd'hui, 8 mars, aura lieu une éclipse de lune. Ce phénomène, le seul que la science annonce pour cette année, sera visible à 11 heures, 34 minutes du soir.

Mercredi de la semaine dernière, le curé de Revantin (Isère), qui avait été expulsé par les habitants, a été réintégré malgré eux, par le sous-préfet, au milieu des baïonnettes. Six citoyens, parmi les récalcitrants, ont été arrêtés. Et cependant la liberté religieuse est consacrée par la Constitution.

Le *Courrier de Lyon* annonce que dimanche, des groupes avinés, parcourant les rues de la Croix-Rousse, ont crié vive la guillotine ! Nous lui donnons un démenti formel, et nous ne prendrions pas cette peine, si les journaux de la réaction, le *Moniteur* y compris, ne devaient s'emparer de cette nouvelle calomnie. Celle-ci sort sans doute de la grande officine où se fabriquent toutes les autres.

Hier, les troupes de la garnison ont exécuté de belles manœuvres, entre le Grand-Camp et Montessuy. Un pont de bateaux a été jeté sur le Rhône, en 50 minutes. Les troupes ont pu le passer en toute sécurité. Les spectateurs étaient en admiration devant la prestesse de nos soldats. Vienne la campagne contre les bourreaux de l'Italie, nous sommes assurés de la victoire !

Nouvelles étrangères.

Italie.

TURIN. — Dans la séance de la chambre du 3 mars, des interpellations ont été adressées au ministère, sur le bruit qui a couru de l'entrée des Autrichiens sur le territoire Toscan. Le ministère a démenti le fait.

Allemagne.

AUTRICHE. — Les nouvelles de Hongrie sont tout-à-fait favorables aux Magyars. Nous lisons dans une correspondance de Vienne, du 25, adressée à la *Gazette d'Augsbourg* :

« Dans la journée du 14 février le général Puchner a été repoussé par le général Bem dans la vallée de la Marosch, et forcé de se retirer vers Reissmarht. Le bataillon des chasseurs de la Transylvanie a beaucoup souffert. Puchner n'avait plus de munitions. Le général Stutterheim s'est replié sur Carisbourg. »

D'un autre côté, la *Réforme allemande* et la *Gazette de Breslau* indiquent nettement un mouvement des Hongrois vers Pesth, où tout se préparait pour la retraite. Dès le 22 février, on avait transporté à Raab les chancelleries de guerre et les dépôts d'uniformes. Les avant-postes de Dembinski, lequel a sous ses ordres le général polonais Klapha, et le général Georgey seraient, d'après ces journaux, à Statvat, à trois lieues de Pesth.

Le maréchal Windischgrätz paraît se préparer à quelque lutte décisive. En attendant, il est si inquiet qu'il a fait arrêter et emprisonner plusieurs dames hongroises accusées de correspondance avec les insurgés.

MORAVIE-KREMSIER, 26 février. — On annonce que le ministère promulguera le 17 mars prochain une constitution octroyée. Cette constitution sera plus libérale que celle du 25 avril dernier, mais moins que celle que la commission de la diète élabora de son côté.

DE LA THURINGE, 25 février. — Le prince de Schwartzbourg Son-

derhausen a offert de céder ses droits de souveraineté à la Prusse, moyennant une liste civile. L'offre a été acceptée.

SAXE-ALTEMBOURG, 27 février. — Hier, une collision a eu lieu ici entre des ouvriers et des soldats ; il en est résulté un tumulte grave, mais on a battu la générale et l'ordre a été rétabli. La garnison a empêché tout attroupement ultérieur de se former.

SCHLESWIC-HOLSTEIN. — Une lettre de Flenzbourg nous apprend que le gouvernement danois avait proposé de consentir à une prolongation de l'armistice de Malmoë sous les conditions suivantes : 1° l'occupation du Schleswigh nord par les troupes danoises.

2° Reconnaissance de l'occupation de fait de l'île d'Alsen et adjonction de deux commissaires danois à l'administration des duchés, en remplacement de deux de ses membres actuels.

M. de Bunzen a formellement rejeté ces conditions, et en conséquence le traité d'armistice a été dénoncé.

Espagne.

MADRID, 27 février. — Les derniers bulletins de Catalogne annoncent que le *cabecilla* Marsal a subi un rude échec, et qu'il est serré de très près par les troupes de la reine.

La nouvelle qui avait circulé, il y a quelque temps, du prochain rétablissement de nos relations diplomatiques avec l'Angleterre ne paraît pas se confirmer.

FAITS DIVERS.

— La lettre suivante est adressée aux journaux démocratiques :

Au citoyen rédacteur du PEUPLE.

Citoyen,

Puisqu'il n'est plus guère permis de compter sur l'amnistie, le moment est venu pour moi de sortir de la réserve que je m'étais imposée à l'égard de l'acte infâme dont mes amis Thuillier et Colfavru sont, depuis neuf mois, les innocentes victimes. La crainte d'aggraver leur position n'avait jusqu'à ce jour empêché de dénoncer à l'opinion publique cette monstrueuse iniquité ; mais aujourd'hui qu'on semble déterminé à prolonger indéfiniment leur supplice, une plus longue réserve de ma part serait une duperie.

Je déclare donc sur l'honneur, devant Dieu et devant les hommes, que Thuillier et Colfavru n'ont pris aucune part directe ni indirecte à la déplorable insurrection de Juin. Je déclare en outre, que si c'est comme écrivains socialistes qu'on a voulu les punir, on a encore frappé des innocents, attendu que c'est moi, moi seul, qui ai traité la question sociale dans le *Père Duchêne*.

Louis Bonaparte n'ayant pas cru devoir signaler son élection à la présidence par une amnistie générale en faveur des victimes politiques de mai et de Juin, chacun s'attendait que ce grand acte de justice était réservé pour le programme de l'anniversaire de la Révolution de Février ; il n'en a rien été. Cependant, l'insurgé de Strasbourg et de Boulogne fut beaucoup plus coupable que les insurgés de Juin ; car ceux-ci furent poussés à l'insurrection par la faim, tandis que lui n'y fut poussé que par un sentiment d'ambition personnelle ; les uns voulaient la République démocratique et sociale, l'autre voulait asséoir sa nullité sur un trône impérial...

Je m'abstiens de plus longues réflexions sur ce sujet, bien persuadé que le jour de la justice n'est pas éloigné.

Salut et fraternité,

GAUTIER,

Rédacteur du *Père Duchêne*.

— Tous les démocrates de l'Europe sont solidaires ; il est facile de prévoir que la République universelle ne sera bientôt plus une idée chimérique. Les Allemands, les Piémontais, les Suisses, les Anglais, les Italiens, etc, ont célébré l'anniversaire de la révolution de Février, comme le point de départ de leur propre régénération. Munich, Ulm, Mayence, Cologne, viennent d'avoir leurs banquets. L'enthousiasme s'est exhalé en discours énergiques. Le président a ouvert la séance par un toast aux mânes des *Martyrs de Juin*.

— Le *National* annonce en ces termes notre saisie :

Le *Republicain* de Lyon a été saisi pour un article qu'il a publié sur le maréchal Bugeaud. Voilà près de huit procès faits à la presse démocratique de cette ville depuis un mois. Les journaux modérés de Lyon commencent eux-mêmes à se récrier contre ces saisies multipliées.

— Il importe de signaler à l'attention du monde scientifique et à celle du gouvernement une invention qui serait appelée à faire subir une révolution entière à la fabrication des armes à feu. Un Portugais, le frère du savant vicomte de Santarem, membre correspondant des inscriptions et belles-lettres, le cit. Barros, aurait résolu un problème dont la solution était en vain cherchée depuis longtemps. Pendant son séjour à Paris, le cit. Barros, avec le concours d'un habile mécanicien, le cit. Coster, serait parvenu à construire une machine remarquable par sa simplicité et par la précision de ses mouvements.

Sans entrer dans des détails techniques, nous nous bornerons à exposer que deux ouvriers peuvent livrer par heure douze bois de fusil d'une confection parfaite et tous identiques. La machine produit six bois de fusil du coup, par conséquent six bois de fusil par demi-heure. La facture de chacun d'eux demande donc une demi-heure. Remis en cet état à un ouvrier monteur, cet ouvrier met trois heures et demie à monter le fusil. En tout, quatre heures.

Par le système employé jusqu'à ce jour, la même opération exige douze heures : ce serait donc une économie de huit heures sur la confection du tout. L'économie de main-d'œuvre étant proportionnelle à l'économie du temps, ce serait donc dans le prix de revient une économie de 67 pour 100.

Des expériences nombreuses ont été faites en présence de personnes compétentes et qui sont à la tête des arts mécaniques. L'invention intéressant les différentes puissances européennes, des membres du corps diplomatique étranger ont voulu voir fonctionner cette ingénieuse machine. L'ambassadeur d'Espagne, le général Prével, les généraux espagnols Pielago et Brocheto, le prince Pio, les chargés d'affaires du Portugal et du Mexique ont donné aux citoyens Barros et Coster, une approbation des plus flatteuses.

— Une cause qui semble promettre des détails piquants était indiquée pour l'audience d'hier à la 5^e chambre. Il s'agit d'un grand seigneur et d'une comédienne qui ont maille à partir ensemble, au sujet d'une certaine tragédie qui s'est jouée à l'Odéon il y a quelque deux ans, et dont l'auteur était tout simplement le cit. Larocheffoucault : elle s'appelait *Agrippine*.

La pièce s'est jouée à Lyon ; mais la tragédie est en baisse dans le département du Rhône. La citoyenne Maxime, ex-pensionnaire de la Comédie-Française, avait été engagée pour re-

présenter la mère de Néron, et elle réclame l'accomplissement des engagements qui avait été pris envers elle. Est-ce la direction du théâtre de Lyon ? est-ce le poète lui-même qui s'est obligé envers l'artiste ? A qui doit-on imputer l'inexécution du contrat ? questions curieuses qui devaient être débattues hier. Mais le tribunal, sur la demande des avocats, a renvoyé l'affaire à trois semaines.

Bourse du 6 mars.

La hausse poursuit son mouvement ascensionnel ; rien n'arrête plus l'essor des fonds ; on s'est assis aujourd'hui sur le cours de 85 fr. ; on l'a même dépassé.

On répandait le bruit que la reine d'Espagne avait donné des ordres pour envoyer 20,000 hommes de troupes en Italie, afin d'intervenir en faveur du pape.

Le cours de fermeture donne 85 20 fin courant, et 84 95 au comptant.

C'est encore une hausse nouvelle de 35 centimes.

Le plus bas cours a été 84 60.

La Banque de France ouvre en hausse, mais elle ne se maintient pas, et tombe à 2285 fr., en perdant 10 fr. sur la bourse précédente.

Le 5 p. 0/0, de 52 65, descend une minute à 54 45, pour finir à 52 85 à termes, et 52 60 courant, en gagnant 30 c. seulement.

Le chemin de fer d'Orléans se maintient difficilement à 835 fr. Avignon-Marseille est un peu mieux à 212 50.

Le Nord faiblit à 465, cours le plus bas, en perdant 2 fr. 50 c. Ainsi, la banque et les chemins sont lourds ; mais la rente est toujours fort recherchée.

De bons juges voient le cours de 86 fr. La confiance revient avec les capitaux étrangers dans les fonds publics.

Le zinc de la Vieille-Montagne monte encore à 2875 fr.

RENTES FIN COURANT.		Prés. écot.	Plus haut.	Plus bas.	Clôt. du j.
Trois 0/0.	82 65	53	82 45	82 85	82 85
Cinq 0/0 (Emprunt 1848).	»	»	»	»	85 05
Cinq 0/0.	86 85	85 20	84 60	85 20	85 20

26 février. — AU COMPTANT. — COURS DE CLÔTURE.			
3 0/0 j. du 22 juin.	82 60	4 canaux avec primes.	1020 »
— emprunt 1847-1848	84 75	Lin Maberly.	» »
3 0/0 j. du 22 mars.	84 95	Caisse hypothécaires.	» »
4 1/2 0/0 j. du 22 mars	»	Emprunt d'Haïti.	290 »
4 0/0 j. du 22 septemb.	»	Espagne, dette active.	22 »
Actions de la banque.	2285	— dette passive.	» »
R. de Naples, j. juillet	»	— 3 0/0 1841.	» »
Récep. Rothschild.	»	Emprunt portugais 5 0/0.	» »
3 0/0 de l'Etat romain.	67 50	— 3 0/0.	» »
3 0/0 belge 1840.	90 55	2 1/2 hollandais.	» »
— 1842.	90 55	Zinc Vieille-Montagne.	2875 »
— 4 1/2.	»	H. de la Grande-Combe.	» »
— Banque (1835).	82 50	Emprunt du Piémont.	895 »
Obligations de la Ville	1185	Lots d'Autriche.	350 »

CHEMINS DE FER. — AU COMPTANT. — CLÔTURE DU PARQUET.			
Saint-Germain.	440	Orléans à Bordeaux.	417 »
Versailles, rive droite.	250	Du Nord.	465 »
— rive gauche.	172 80	De Paris à Strasbourg.	368 75
Paris à Orléans.	853	Tours à Nantes.	337 50
Paris à Rouen.	535	Paris à Lyon.	» »
Rouen au Havre.	525	Montereau à Troyes.	140 »
Avignon à Marseille.	212 50	Dieppe à Fécamp.	177 50
Strasbourg à Bâle.	106 25	Paris à Sceaux.	» »
Du Centre.	365	Bordeaux à la Teste.	» »
Amiens à Boulogne.	250		

Le Gérant, BUREL.

Lyon. Impr. de Rodanet et comp., rue de l'Archevêché, 5.

AVIS. Un jeune homme connaissant la comptabilité, ayant été dans l'instruction, possédant une belle écriture, et étant bon vendeur, désire trouver un emploi immédiatement. Il fournira tous les renseignements désirables. — S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE par suite de décès, un atelier de cinq métiers à la Jacquard et tous les ustensiles nécessaires pour fabriquer toutes sortes d'étoffes façonnées et nouveautés. — S'adresser à Mad. veuve Besson, rue Bouteille, n. 17, au 3^{me}.

MALADIES SECRÈTES

PHARMACIE DE PH. QUET,

Rue de la Préfecture, 5, à Lyon.

Maison de confiance pour la bonne préparation des remèdes employés pour la guérison des maladies secrètes, dartres, gales, syphilis, etc.

Dépôt des capsules au BAUME DE COPAHU PUR, sans odeur ni saveur, contre les écoulements anciens ou récents.

INJECTION ASTRINGENTE d'un effet assuré dans les cas chroniques qui auraient résisté à tout autre remède.

SUSPENSIOIR ELASTIQUE indispensable à ceux qui montent à cheval ou qui font de longs exercices.

TRAITEMENT SIMPLIFIÉ.

GUÉRISON prompte et radicale des maladies secrètes et de la peau, Vices du sang, Dartres, Gales, Boutons, etc., etc., par l'ESSENCE CONCENTRÉE DE SALSEPAREILLE D'AMÉRIQUE, remède entièrement végétal.

Prix : 5 francs le flacon.

INJECTIONS INFALLIBLES.

Extraites du Traité de Thérapeutique du D. LUPPI, Pour guérir en trois ou quatre jours seulement les gonorrhées ou écoulements, même les plus invétérés.

Prix : 3 fr.

Chez CAMUSET, pharmacien, place des Carmes 14, vis-à-vis de l'hôtel du Parc, à Lyon.

N. B. On ne saurait mettre en doute les services que nous rendons à l'humanité, en supprimant les tisanes, les sirops, les pilules et tout le long attirail mercuroiel dont on a l'habitude de gorger le malade. Non-seulement nous avons simplifié le traitement, mais nous offrons les vrais antidotes du mal vénérien, seuls moyens de se débarrasser en très peu de temps, à peu de frais et presque sans peine d'une maladie qui, si elle n'est pas toujours très-grave, est toujours très ennuyeuse et décourage souvent par la persistance de ses symptômes.